

ASSEMBLEE GENERALE
DU 20 JUIN 2020

EN VIDEO CONFERENCE



Associat
Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 Juillet 2017 (W595000765)
Siège : 48 de La Résistance - 59155 Faches-Thumesnil

CONVOCAATION

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous inviter à notre Assemblée Générale qui se déroulera :

Le Samedi 20 Juin 2020 - EN VIDEO CONFERENCE

9H00 Connexion à la salle de réunion de la Ligue.

<https://www.gotomeet.me/LRVBHDF/assemblee-generale-lrvb-hdf>

Code d'accès: 882-785-709

Vous n'utilisez pas encore GoToMeeting ?

Téléchargez l'application dès maintenant et soyez prêt pour votre première réunion : <https://global.gotomeeting.com/install/882785709>

Puis ouvrir dans votre navigateur la page : <https://lrvb.presetc.com/AG20juin> et se connecter avec vos codes.

9H30 Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la Ligue.

Présentation des consignes pour s'exprimer, des consignes de vote et un vote pour un essai.

13H00 Clôture de l'Assemblée Générale par le Président.

Nous vous rappelons qu'en vertu des dispositions de nos statuts de notre règlement intérieur, l'assemblée générale ne pourra valablement délibérer que si la moitié de ses membres, groupant au moins la moitié du nombre total des voix dont pourrait disposer l'Assemblée Générale, doit être présente ou représentée en vidéo-conférence (ordonnance Macron du 25 mars 2020).

Nous vous rappelons également que pour disposer de voix, les groupements sportifs qui sont présents doivent être affiliés à la FFVolley et leurs représentants doivent être licenciés (validation financière et administrative).

Le vote par correspondance n'est pas admis. Cependant, si le représentant statutaire de votre Groupement Sportif ne peut pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire qui peut être :

- Soit une personne licenciée du même Groupement Sportif,
- Soit le représentant d'un autre Groupement Sportif appartenant au même Comité Départemental.

Attention, chaque représentant d'un Groupement Sportif ne peut disposer que d'un **maximum de trois pouvoirs**.

Vous trouverez ci-joint votre document indiquant vos voix et code de connexion.

Nous vous rappelons que les documents sont mis à votre disposition sur le [site internet de la Ligue](#).

Comptant sur votre présence, je vous présente, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations sportives.

Didier DECONNINCK
Président LRVB des Hauts-de-France

